



Paris, le 21 juin 2019

Monsieur Jean-Michel BLANQUER Ministre de l'Education nationale 110 rue de Grenelle 75357. PARIS SP 07

#### Objet:

- Suite du séminaire des CPD
- Mise en place urgente d'une FAQ sur la réglementation en EPS pour l'école primaire
- Conventions avec des associations relevant du secteur privé

### Monsieur le Ministre,

Les 4 et 5 avril derniers, le séminaire national sur le développement de l'EPS en primaire s'est tenu à Vichy avec 90 personnes. Ce séminaire, qui fut un moment de rencontres et d'échanges très riches, a témoigné d'un fort dynamisme de la profession envers l'EPS et le sport scolaire à l'école primaire.

Avec cette lettre, nos deux syndicats souhaitent relayer et soutenir les revendications exprimées par les CPD à la fin du séminaire et soulever le problème des conventions du MEN avec des associations du secteur privé.

# Concernant la suite du séminaire des CPD

Il a permis de faire le constat suivant : l'EPS dans le primaire est diverse, certes pas à la hauteur des enjeux, mais pas non plus en dés-errance, comme on le laisse entendre parfois. Les nombreuses actions menées par les CPD témoignent d'un dynamisme sur lequel il serait bon de s'appuyer pour développer l'EPS et le sport scolaire. Pour améliorer la situation, un certain nombre de leviers ont été identifiés (voir la déclaration intégrale en annexe) :

- La formation initiale : la réforme à venir doit conforter la place de l'EPS dans la formation et non la dégrader. Une épreuve obligatoire au CRPE doit être conservée et les horaires renforcés.
- La formation continue: devant ce levier considéré comme déterminant par tous les acteurs, nous ne pouvons qu'exprimer notre surprise en lisant la circulaire de rentrée 2019 (note de service n°2019-087 du 28.5.2019) qui ne cite jamais l'EPS, ni dans les savoirs fondamentaux, ni dans le chapitre « cultiver le plaisir d'être ensemble ». Ce chapitre met pourtant en avant le respect d'autrui, l'inclusion des élèves en situation de handicap, la dimension culturelle des apprentissages, autant d'objectifs qui relèvent totalement du programme de l'EPS!

- La nécessité **d'équipements** pour l'EPS au quotidien, avec **un guide** pour l'école primaire comme il en existe un pour le second degré.
- Des équipes départementales EPS confortées : avec la nécessité d'un CPC spécialisé en EPS par circonscription et des CPD en nombre suffisant (l'enquête menée par le SNEP et le SNUipp montre une énorme disparité entre les départements).
- La natation: la nécessité d'un état des lieux (enquête nationale sur le savoir nager, sur le nombre de MNS/bénévoles sollicités) pour pouvoir rattraper des retards constatés, ainsi qu'un plan de formation d'enseignant.es.
- **Un soutien à l'USEP**: avec notamment des moyens humains et une décharge horaire pour les professeurs d'école animateurs de l'USEP.
  - Tendre vers une personne-ressource par école (enseignant.e recevant une formation supplémentaire comme le prévoit la loi) pour dynamiser l'EPS et le sport scolaire dans chaque équipe d'école.
- Les partenariats : ceux-ci ne doivent pas se traduire par des substitutions et être limités.
- Le dispositif « Génération 2024 » doit permettre d'impulser des projets, dans le respect des rôles de chacun et sous la maîtrise des enseignant.es... et avec de réelles aides du ministère... pas seulement des Volontaires du Services civiques et des partenariats avec le privé.

#### Concernant la règlementation

Nous sommes toujours en attente d'un écrit qui acte les réponses que la Dgesco a donné oralement, ainsi que d'une foire aux questions (FAQ) et d'un forum sur le site du MEN.

Pourquoi cette FAQ, promise il y a déjà plus d'un an (lettre de M. Huart de mars 2018) n'a-t-elle pas encore été mise en place ? C'est d'autant plus difficile à comprendre que les réponses existent et d'un côté, la Dgesco semble submergée de questions au quotidien et de l'autre les CPD et IEN sont obligés de jongler avec la réglementation alors qu'ils ont bien d'autres dossiers à traiter (voir notre enquête).

Nous vous demandons donc expressément de mettre en place cette FAQ sur le site. Nous rappelons que nous sommes disponibles pour y contribuer (<u>voir les questions à traiter</u>).

Nous demandons également que la Dgesco se dote d'un référent national au bureau des écoles, en capacité de fédérer les questions/réponses sur l'EPS et le sport scolaire.

## Concernant les conventions avec des associations relevant du secteur privé

Nous avons appris que des DASEN ont imposé à des collègues CPD de rencontrer l'ONG *Play international* pour envisager des actions de formation auprès des enseignants, via son programme Playdagogie. Qu'une telle ONG existe n'est pas le problème, ce qui nous interroge fortement, c'est :

- pourquoi notre ministère passe-t-il une convention avec une ONG qui présente un programme dont on peine à identifier les contenus spécifiques d'Education Physique et Sportive au-delà des grandes finalités (santé, égalité filles-garçons), alors même qu'il met en avant, avec le ministère des sports, les acquisitions comme « savoir rouler à vélo » ou le « savoir nager » et dit souhaiter une nation sportive dans la perspective des JOP de 2024 ?
- pourquoi relaie-t-il de manière privilégiée cette ONG pour faire de la formation d'enseignant, alors même qu'il a à sa disposition un dispositif de CPC et CPD qui ne demande qu'à être dynamisé et centré sur la formation continue ?
- quels sont les moyens accordés à cette ONG ? (le rapport 2017 de *Play international* annonce 48% de subventions publiques, dont celles du MEN)

Le fait que cette ONG appartienne au *groupe SOS*, pilier d'une « économie sociale et solidaire » bien connue pour développer des services publics à moindre coûts ne nous rassure pas. Nous vous demandons donc : de rendre transparent les moyens attribués à cette ONG, de ne plus la solliciter pour les écoles françaises, et de faire confiance aux CPC, aux CPD et aux professeurs d'ESPE en leur donnant les moyens de redynamiser la formation initiale et continue en EPS.

Dans le même ordre d'idée, <u>Actibloom</u>, plateforme privée qui a l'ambition de « fédérer » tout ce qui se fait sur l'EPS et le sport des 3-11 ans, a reçu le soutien du MEN. Après ne s'être intéressée qu'au temps hors-scolaire, elle fait maintenant des propositions pour l'école et notamment sur la préparation du CRPE. Certes cette entreprise privée affiche un objectif de gratuité, mais les INSPE en formation initiale aussi ! et les sites des CPD des différents départements aussi ! ...et là encore, ne demandent qu'à être dynamisé par une politique volontariste. Pourquoi un tel site n'existe-t-il pas au MEN ? Les formateurs d'INSPE et les CPD pourraient l'alimenter régulièrement, faire part d'expériences positives, donner à voir une EPS de qualité. Tout le monde, profession, étudiant.es, élèves et ministère y gagneraient !

Monsieur le Ministre, nous attendons des réponses à nos questions et des actes en accord avec vos déclarations sur l'importance de développer l'EPS et le sport.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre attachement au service public d'éducation.

Francette POPINEAU
Co-Secrétaire générale du SNUipp-FSU

Benoît HUBERT Secrétaire Général du SNEP-FSU

Courrier également adressé à M. Huart.

### Annexe:

#### Déclaration des CPD à l'issue du séminaire des 4 et 5 avril 2019

« Nous tenons à remercier l'institution pour la tenue de ce séminaire. Ce fut un moment de rencontres et d'échanges très riches.

Nous avons constaté que nous partagions l'état des lieux de l'EPS en primaire avec l'institution, notamment avec l'Inspection Générale : l'EPS dans le primaire est diverse, certes pas à la hauteur des enjeux, mais pas non plus en dés-errance, comme on le laisse entendre parfois. On a vu avec les exposés des collègues CPD que de nombreuses actions témoignent d'un dynamisme sur lequel il serait bon de s'appuyer pour la développer. Partager les constats ainsi que les enjeux constitue un point d'appui important et peut donner de réelles perspectives de transformation.

Pour améliorer la situation, nous avons identifié un certain nombre de leviers parmi lesquels :

- La formation initiale : la réforme à venir doit conforter la place de l'EPS dans la formation et non la dégrader. Une épreuve obligatoire au CRPE doit être conservée et les horaires renforcés.
- La formation continue: M. Petreault, de la Dgesco, nous a laissé entendre que ce séminaire national témoignait d'un intérêt du ministère pour le développement de l'EPS et que nous pouvions espérer une redynamisation de la FC en EPS. Nous espérons que cela se traduira concrètement dès l'an prochain avec le retour de formations EPS dans les départements.
- La nécessité d'équipements près de l'école pour l'EPS au quotidien (besoin d'un guide des équipements pour l'école primaire, comme il en existe un pour le second degré).
- Des équipes départementales EPS confortées : avec des CPC spécialisés en EPS (un dans chaque circonscription) et des CPD en nombre suffisant (l'enquête menée par le SNEP et le SNUipp montre une énorme disparité entre les départements ; nous demandons un ratio minimal de CPD par rapport au nombre de circonscription, et aucun département sans CPD).
- La natation: la Dgesco nous a annoncé un plan pour le savoir-nager, nous demandons un état des lieux (enquête nationale sur le savoir nager, sur le nombre de MNS/bénévoles sollicités) pour pouvoir rattraper des retards constatés, ainsi que de la formation d'enseignant.es pour accompagner ce plan.
- **Un soutien à l'USEP** avec notamment des moyens humains et une décharge horaire pour les professeurs d'école animateurs de l'USEP.

Tendre vers une personne-ressource par école (enseignant.e recevant une formation supplémentaire comme le prévoit la loi) permettrait de dynamiser l'EPS et le sport scolaire dans chaque équipe d'école.

- Les partenariats : ceux-ci, comme il a été dit ce matin par l'institution, ne doivent pas se traduire par des substitutions (nous demandons de limiter le temps d'intervention dans les écoles élémentaires à 30% maximum). Nous contestons l'aide accordée par le ministère de l'EN à des associations (type Play international) dont le but est de substituer au rôle des CPC et CPD dans la formation des enseignants.
- Le dispositif « Génération 2024 » doit permettre d'impulser des projets, dans le respect des rôles de chacun et sous la maîtrise des enseignant.es. Il n'est pas possible que les écoles soient toutes sollicitées pour faire des projets "Génération 2024" ...avec pour seule aide des Volontaires du Services civiques et des partenariats vantant le sponsoring avec les entreprises (cf. association « Trousses aux projets » mise en place par le MEN).

Concernant la règlementation: nous remercions Me. Liv Lionnet pour ses réponses juridiques, MAIS les CPD ont besoin d'un écrit qui acte les réponses qu'elle nous a donné oralement, ainsi que d'une Foire aux questions (FAQ) et d'un forum sur le site du MEN.

L'enjeu est d'informer au mieux les directions d'école qui ont désormais plus de responsabilité en la matière. L'enjeu est que les CPD puissent de consacrer le plus possible aux questions pédagogiques.

Cette FAQ a été promise il y a déjà plus d'un an (lettre de M.Huart en mars 2018) et il est difficile de comprendre pourquoi elle n'a pas encore été mise en place, alors que les réponses existent et que la Dgesco dit être submergée de questions.

Nous apprécions le soutien de l'IG sur ce point.

Nous demandons un référent national à la Dgesco (bureau des écoles) en capacité de fédérer les questions/réponses sur l'EPS et le sport scolaire.

Nous souhaitons également que des CPD soient associés à l'écriture des futures circulaires.

Enfin nous souhaitons une suite à ce séminaire (un séminaire par an serait le bon rythme).

Pour terminer, tous nos remerciements à l'équipe organisatrice de la Dgesco qui a su s'adapter à nos demandes. Nos remerciements à Mme Caroline Moreau-Fautracq, IG 1er degré, pour son écoute attentive aux problèmes de l'EPS lors de ce séminaire. »